

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du Conseil Français des Confrérie

Le Samedi 16 Mars 2019 à TOURCOING (Nord)

Liste des Confréries présentes (par région)

Union des Confréries d'Auvergne

| | |
|---|-------------------|
| Commanderie du Fromage Saint Nectaire | Jean-Louis PIGNOT |
| Confrérie des Talmeliers du bon pain du Puy de Dôme | Yves LEBRAT |
| Confrérie des Gourmandins et Gourmandines des Fromages D'Auvergne | Yolande BERZOZA |

Bourgogne

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Confrérie de la Moutarde de Dijon | Christian POYER |
|-----------------------------------|-----------------|

Centre

| | |
|--|-----------------------|
| Commanderie Cassis et Berry | Solange MOREAU |
| Confrérie des Tire-Douzils de la Grande Brosse | Edmond-Louis SIMONEAU |
| Confrérie des Mangeux d'Esparges | Vincent de LUCA |
| Confrérie des Taste-Confitures de Sologne | Mme de LUCA |
| Confrérie de la Faisanderie de Sully sur Loire | Eric BRIDOUX |
| Confrérie du Pithiviers | Gérard BOBET |
| Confrérie Saint Vincent de Vallères | Alain LAMBEC |

Grand Est

| | |
|--|---------------------|
| Fédération Régionale Confréries du Grand Est | Laurent GANGLOFF |
| Confrérie des Rognons Blancs | Jean-Pierre ROUSSEL |
| Confrérie des Sénatus Singularis Porcus Porcelettarum | Annie GARNIER |
| Confrérie de la Patate de Ronchamp | Monique PETIT |
| Confrérie du Muid Montsaigeonnais | Martine LOMBARDET |
| Confrérie de la Framboise Saulxuronne | Hubert CLAUDEL |
| Confrérie de la Tauch'ée de Meugé et Nectar de nos Montagnes | Patricia MOULARD |

Hauts de France

| | |
|--|-------------------|
| Confrérie de la Ficelle Amiennoise | Serge BUCHARD |
| Confrérie de Mangeux de Lapin en Morceaux de l'Artois | Philippe CORONAS |
| Confrérie de la Pomme d'Amour de Vitry | Bernard DOUVRAIN |
| Confrérie de l'Andouillette de Cambrai | Jean-Paul BELOT |
| Confrérie du Chou Fleur de Saint Omer | André HOUCHE |
| Confrérie du Doré de Musis | |
| Confrérie de la Terrine de Foie de Cousoire | DIXHIER |
| Confrérie du Haricot de Soisson | E. FOSSE |
| Confrérie Festeuses des Ducs d'Havré | Francis CATTEAU |
| Confrérie du Poireau de Verquin | Alain SURET |
| Ordre du Poireau de France | Joëlle |
| DELAHAYE Moules Bouchots de Fort Mahon | Serge CUENO |
| Crevettes Grises de Fort Mahon | Maryse PAGES |
| Cresson Norrent Fontes | Charlotte VIGUIER |
| Confrérie Chevaliers St Antoine Baillage Flandres Hainaut Artois | Olivier VIGNE |

Ile de France

| | |
|--------------------------|-----------------|
| Confrérie Saint Grégoire | Michel DEVOT |
| Poule et Pâté de Houdan | Michel LELIEVRE |

Normandie

Confrérie du Fromage de Neufchatel

Patrick CHEVALIER

Pays de Loire

Confrérie des Rillauds d'Anjou et Vins de Brissac

Jean RUAULT

Ambassade Régionale des Confréries du Pays de Loire

Henri-Pierre GAUTIER

Confrérie des Vignerons Joachim du Bellay

M. GAUTIER

Ordre National des Gastronomes Barbus

Jean-Paul BASSET

Confrérie Fouasse Vignoble Nantais

F. BASSET

Provence Alpes Côtes d'Azur

Taste-vin du Vaucluse

J-F HUETTE

Confréries représentées :

Chevaliers Saint Verny

pouvoir à Jean-Louis PIGNOT

Tire Bouchon de Saint Remy

pouvoir à Jean-Louis PIGNOT

Pichet Bitord

pouvoir à Jean-Louis PIGNOT

de l'Entenadou

pouvoir à Yolande BERZOZA

Croqueurs de pommes d'Auvergne

pouvoir à Yolande BERZOZA

La Pansette de Gerzat

pouvoir à Yolande BERZOZA

Myrtilles Forezienne

pouvoir à Yolande BERZOZA

La Truffade

pouvoir à Yves LEBRAT

des Champignons de Sioulet Chavanon

pouvoir à Yves LEBRAT

Saucisse et choux d'Arconsat

pouvoir à Yves LEBRAT

Gaufrette Mâconnaise

pouvoir à Christian POYER

des Gourmets de Marsannay

pouvoir à Christian POYER

des Escargots de Bourgogne

pouvoir à Christian POYER

du Jambon du Morvan

pouvoir à Christian POYER

Gustateurs Cœur de France

pouvoir à Solange MOREAU

Compagnons du Grandgousier

pouvoir à Solange MOREAU

Fleure Truffe de Richelieu

pouvoir à Solange MOREAU

Fromage Pouligny Saint Pierre

pouvoir à Solange MOREAU

Vignerons des Coteaux du Cher

pouvoir à Edmond-Louis SIMONEAU

Coussin d'Amour

pouvoir à Edmond-Louis SIMONEAU

Queue de Bœuf de Vierzon

pouvoir à Edmond-Louis SIMONEAU

Escuyers de la Gâtines

pouvoir à Edmond-Louis SIMONEAU

Oenogastronomique des Vins AOC Orléans-Cléry

pouvoir à Vincent de LUCA

Bâton Saint Vincent Saint Prest

pouvoir à Vincent de LUCA

des Bannerets

pouvoir à Alain LAMBEC

Ordre du Poëlon

pouvoir à Alain LAMBEC

Nougat de Tours

pouvoir à Alain LAMBEC

Fromage Sainte Maure de Touraine

pouvoir à Alain LAMBEC

Cuers du Baril de Loches

pouvoir à Gérard BOBET

Grand'Table Fuzelien

pouvoir à Gérard BOBET

Mangeux de Tête de Veau

pouvoir à Gérard BOBET

Cèpe de la Forêt de Senonches

pouvoir à Gérard BOBET

Quiche Prépontoise et Mirabelle de Metz

pouvoir à Laurent GANGLOFF

Capucine de Toul

pouvoir à Laurent GANGLOFF

Cuisse Cochonne de Bazancourt

pouvoir à Laurent GANGLOFF

Compagnons du Boitchu

pouvoir à Laurent GANGLOFF

des Zewwelatreppler

pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL

Saint Urbain de Thionville

pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL

Véritable Flammekueche d'Alsace

pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL

Truffe de Bourgogne en Haute Marne

pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL

Tête de Veau et Blanc d'Ancy
des Beignets Râpés de Golbey
du Pâté Lorrain
des Gousteurs de Kirsch de Fougerolle
Maître Vigneron de Coiffy
Compagnons de la Madeleine de Commercy
Gousteurs de cuisses de Grenouille
Ordre des Vignerons de Plappeville
de la Quiche Lorraine de Dombasles
Gousteurs de teste de Veau de Rambervillers
de a Potée Portoise
des Rillettes Comtoises Fumées
de la Dragée de Verdun
du Bonhomme de Saint Dié des Vosges
Jules Bastien Lepage de Damvillers
des Taste-Andouille et Gandoyaux du Val d'Ajol
des Toques Noires du Nord Meusien
de l'Image d'Epinal
du Boudin Blanc de Soulaucourt
la Grappe Yerroise
Petit Vin Blanc de Nogent
Compagnons d'Irminon
Compagnons Asperge et Vigne Sannois
Cochon de Bayeux
Fins Gourmets d'Alençon
Talmeliers du Bon pain du Calvados
Sole des Sables d'Olonne
des Vins et Fiefs Vendéens
Canard du Pays de Chalans
Buveux de Bernache de Mazé
Andouillette du Layon
Entrecôte Erve et Vègre
du Bien Faye du Layon
Triphages Château-Gontier
du Veau
petit sablé de Sablé
des Gastronomes de la Mer
Académie culinaire de la Coquille Saint Jacques
Talmelier du bon Pain
Amis de l'échalotte d'Anjou
Académie Châteaubriant
Chevaliers Raisvins
Porniaise de la Tête de Veau
la Caboche

Confréries excusées (sans pouvoir)

Asperges du Blayais
Maîtres Chouquetiers en Gâtinais
Clos de Bréon
l'Enclos Saint Maur
Génération Géminian
Cunhère du Sidobre
Veau Commingeois

pouvoir à Annie GARNIER
pouvoir à Annie GARNIER
pouvoir à Annie GARNIER
pouvoir à Annie GARNIER
pouvoir à Monique PETIT
pouvoir à Monique PETIT
pouvoir à Monique PETIT
pouvoir à Monique PETIT
pouvoir à Martine LOMBARDET
pouvoir à Martine LOMBARDET
pouvoir à Martine LOMBARDET
pouvoir à Martine LOMBARDET
pouvoir à Hubert CLAUDEL
pouvoir à Hubert CLAUDEL
pouvoir à Hubert CLAUDEL
pouvoir à Hubert CLAUDEL
pouvoir à Patricia MOULARD
pouvoir à Patricia MOULARD
pouvoir à Patricia MOULARD
pouvoir à Michel DEVOT
pouvoir à Michel DEVOT
pouvoir à Michel DEVOT
pouvoir à Michel DEVOT
pouvoir à Patrick CHEVALIER
pouvoir à Patrick CHEVALIER
pouvoir à Patrick CHEVALIER
pouvoir à Jean RUAULT
Pouvoir à Jean-RUAULT
pouvoir à Jean RUAULT
pouvoir à Jean RUAULT
pouvoir à Jean RUAULT
pouvoir à Henri-Pierre GAUTIER
pouvoir à Henri-Pierre GAUTIER
pouvoir à Henri-Pierre GAUTIER
pouvoir à M. GAUTIER
pouvoir à M. GAUTIER
pouvoir à M. GAUTIER
pouvoir à Jean-Paul BASSET
pouvoir à Jean-Paul BASSET
pouvoir à Jean-Paul BASSET
pouvoir à Jean-Paul BASSET
pouvoir à F. BASSET
pouvoir à F. BASSET
pouvoir à F. BASSET
pouvoir à J-F HUETTE

Saint Vincent Saint Prest
Compostelle Fleurons de la Gâtine Poitou Charente
Angélique Mojhettes de Pont l'Abbé
des Santonniers

Confréries adhérentes au 31 Décembre 2018 : 286 Quorum : 1/3 soit 95
Présents : 41 Représentées : 83 soit 124 confréries présentes ou représentées le quorum est atteint.

Ouverture de l'Assemblée Générale par Solange MOREAU qui remercie la Municipalité de nous accueillir et de mettre à disposition ce magnifique édifice : l'Hôtel de ville de TOURCOING. Puis elle s'adresse aux Confréries, les remerciant d'avoir honoré de leur présence les organisateurs.

Le Président de l'Ambassade Serge BUCHARD nous accueille, nous souhaite la bienvenue et se dit soulagé maintenant que cette journée se présente bien au vu du nombre de participants et surtout du temps qui s'est un peu amélioré. Puis il nous souhaite de passer une excellente journée en rappelant le programme.

Le mot d'Accueil du Jean-Marie VUYLSTEKER, Maire de TOURCOING.

Il se dit fier d'accueillir cette Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries, avant de rendre un hommage appuyé à l'encontre de Didier DROART son prédécesseur qui a disparu en janvier dernier et qui avait soutenu fortement les membres de l'ambassade des Confréries des Hauts de France dès qu'ils ont souhaité organiser "notre" Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries.

Puis avec ferveur, il nous brosse un tableau de TOURCOING qui est la 2^{ème} Ville du Nord, et qui fait partie de la métropole européenne de LILLE.

Il nous informe que TOURCOING, ville accueillante, a été gravement touchée par la crise du textile en 1970.

Il nous souhaite une excellente journée dans ce bel Hôtel de ville mis à notre disposition pour la journée.

Rapport Moral : par Solange MOREAU

Nous sommes une nouvelle fois réunis pour l'assemblée générale du Conseil Français qui cette année, se tient dans cette belle Ville de TOURCOING.

Merci à Serge BUCHARD, Président de l'Ambassade des Confréries des Hauts de France et toute son équipe pour avoir organisé cette journée. Je sais tout le travail que cela représente et les nuits blanches qui en résultent mais au final : la satisfaction d'avoir réussi !

Une assemblée générale c'est un moment important dans la vie d'une association, le déroulement est eut être un peu austère mais obligatoire, malgré que certains grands maîtres nous l'ont écrit : pas utile mais pour aucun résultat !

Si le Nord paraissait loin pour beaucoup de confréries, pour celles qui sont présentes aujourd'hui, je dis merci d'avoir fait le déplacement et de pouvoir rencontrer les gens du nord qui ont dans le cœur le soleil qu'ils n'ont pas dehors !

Une assemblée générale, c'est le bilan de l'année passée et le moyen d'envisager l'avenir.

Cette année c'est aussi l'élection d'un nouveau bureau pour les trois années à venir.

L'entente, l'amitié et la convivialité ont toujours été présentes tout au long de ces 3 années écoulées. Nous avons eu un réel plaisir à travailler ensemble.

Merci à toute « mon » équipe qui a du aussi me supporter pendant ces années passées.

Pour les 3 années à venir, certains ont décidé de se représenter et d'autres, pour des raisons de santé ou d'obligations associatives, vont quitter le navire mais pas le conseil d'administration.

De nouvelles têtes vont donc arriver. Ce sera après l'assemblée générale extraordinaire qui va suivre.

Au cours de l'assemblée générale, la parole sera donnée aux participants. Des idées peuvent donc être proposées, des questions posées avec comme toujours l'avenir des confréries.

La conjoncture actuelle ne joue pas en notre faveur mais un point positif qu'il faut quand même souligner, c'est le retour aux vraies valeurs, aux produits régionaux et aux circuits courts.

A nous d'être les ambassadeurs tant sur le plan de la gastronomie (le bien manger et le bien boire) que sur le savoir faire ainsi que sur le plan touristique et culturel.

Maintenant, nous allons passer aux choses sérieuses et suivre l'ordre du jour.

Je vais vous souhaiter une belle année 2019 avec de belles rencontres et de beaux chapitres.

Restons positifs et constructifs avec toujours la même devise: amitié et convivialité.

Merci de m'avoir écoutée, bons travaux et surtout bonne journée et bon séjour dans ce "coin" des Hauts de France.

Avec toute mon amitié.

Rapport Financier : par Henri-Pierre GAUTIER.

Henri-Pierre nous présente le bilan financier de l'année.

Le vérificateur aux comptes Henri LAZANO ne pouvant être présent ce jour, Henri-Pierre GAUTIER nous a lu les conclusions détaillées sur les comptes de l'exercice 2018 écoulé au vu du livre de compte, des relevés et des pièces comptables nécessaires. Il en valide les écritures et nous demande de donner quitus au trésorier.

Mis aux votes :

a) Rapport financier

Contre : 0 Abstention : 0 le rapport financier est adopté à l'unanimité

b) La proposition 1 : inclure le résultat de 2018 dans le report pour 2019

Contre : 0 Abstention : 0 la Proposition 1 est adoptée à l'unanimité

c) La proposition 2 : augmentation de la cotisation 2020 à 20€

Contre : 1 Abstention : 3 la proposition 2 est adoptée

*La parole est donnée à Jean-Pierre ROUSSEL Secrétaire du Conseil Français des Confréries, qui constate qu'il y a encore un manque de retour suite à l'envoi de différents documents. Il serait souhaitable qu'à l'ouverture de l'email, un Accusé Réception soit envoyé. Ceci afin d'être certain que le document a bien été reçu (certaines adresses mails peuvent ne pas être à jour). De même lorsqu'il y a une date limite de réponse, il serait souhaitable que celle-ci soit respectée. Avant l'ère du numérique avec les courriers postaux nous constatons la même chose ! *Que faire Peut-être profiter du fait que nous sommes dans cette région des Hauts de France où les clubs colombophiles règnent, pour les solliciter ?*

Pour cette A.G., la date pour retourner votre réponse ou votre pouvoir était fixée au 1^{er} Mars. A compter de cette date, (1^{er} Mars) si nous n'avions pas pris l'initiative de contacter les confréries qui n'avaient pas répondu, cette Assemblée Générale statutaire Ordinaire ne serait pas valable faute de quorum. Nous aurions été obligés de vous convoquer à nouveau dans un délai d'au moins 3 semaines (le temps de trouver un nouvel endroit) pour une nouvelle Assemblée Générale qui elle, n'aurait pas eu besoin de quorum.

N'oubliez pas que les membres du bureau sont des bénévoles et qu'à ce titre, ils prennent sur leur temps personnel et leur vie de famille

Rapport d'Activité : le secrétaire Jean-Pierre ROUSSEL

Depuis l'Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries en date du 28 avril 2018 à EPINAL, nous avons continué à travailler dans une ambiance sereine (ce qui n'empêche pas des discussions plus ou moins animées, mais nous arrivons toujours à un compromis où toutes les idées se retrouvent).

Les matins, des 12 Juin et 16 Octobre 2018, sous la présidence de Solange, nous nous sommes retrouvés pour 2 réunions de bureau à VINEUIL 36110. A chaque fois nous avons fait le point sur les cotisations & les différentes remontées qui nous viennent des groupements. Nous avons développé l'orientation des nouveaux statuts que nous présenterons au Conseil d'Administration. Nous avons également pensé, pour remercier et fidéliser les Confréries qui adhèrent, la possibilité que le Conseil Français des Confréries remette une médaille. Nous proposerons cette « idée » au Conseil d'Administration.

Les après-midi, sont réservés toujours sous la présidence de Solange pour les réunions du Conseil d'Administration. Lors de ces 2 réunions, nous avons lu et commenté un par un les articles du projet de statuts proposé par le bureau. Après avoir discuté et apporté quelques modifications, nous avons adopté le projet tel qu'il vous a été transmis avec la Convocation pour l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra. Nous avons également débattu de l'ordre du jour des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de ce jour.

Je tiens à préciser que pour les réunions de bureau du matin nous sommes au maximum 9, et pour les réunions du Conseil d'Administration nous pouvons être jusqu'à 33 si tous les représentants sont présents. Nous essayons de respecter le temps de parole de chacun, et c'est un exercice qui n'est pas toujours facile à réaliser.

J'espère ne pas avoir été trop long et vous remercie de votre attention.

Mis aux votes, le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Prise de parole de la Présidente au sujet des projets et des avantages.

*1- Le site a déjà été remanié fin 2018, nous allons continuer en 2019. L'historique de ces travaux nous est présenté par Edmond-Louis, il y associe Michel DEVOT. Il précise que le site du Conseil c'est aussi un support de la vie des confréries.

*2- le conseil apporte aux confréries les avantages suivants : SACEM – ASSURANCE (MACIF et SMAC)

Pour les Hôtels, nous avons des accords avec les chaînes suivantes: (B & B - Logis de France - Inter Hôtel) qui accordent une remise 10% sur les nuitées d'Hôtel (les renseignements sont sur le site). Nous distribuons des cartes nominatives pour les membres des confréries (adhérentes) qui donnent droit à cette remise. La présidente nous fait part des difficultés rencontrées depuis 2 ans avec la Chaîne Accords Hôtel.

*3- la fête de la gastronomie cette année, s'appellera "Goût de France". C'est le Président de la République lui-même qui a décidé de fusionner cette manifestation populaire avec Goût de France qui aura lieu les 21-22-23-24 Mars prochain (2019). Elle aura pour thème "la cuisine responsable".

Il serait bon que les confréries qui font des manifestations en fassent part au Conseil, avec photos, compte rendu . . . afin que nous puissions les annoncer sur le site.

*4- La région Aquitaine ne souhaite pas adhérer au Conseil Français, mais comme nous avons 21 confréries adhérentes en individuel, Jean-Pierre les a sollicitées afin qu'elles désignent un représentant qui siègerait au Conseil d'Administration. Depuis septembre, nous n'avons pas de réponse (il serait pourtant normal que cette région soit représentée)

Questions diverses :

Interventions :

Alain LAMBEC nous présente "la 5^{ème} croisière des confréries". Il nous informe, qu'avec l'accord de la Présidente il remettra le programme de cette croisière lors du repas de "gala".

Maryse ROUSSEL nous signale qu'au niveau de la Fédération Régionale du Grand Est, il nous arrive de faire des dons (pour aider l'aménagement d'un appartement pour un enfant handicapé, France Elsheimer agence d'Epinal, le Centre chiens guides de l'Est (prévu le lundi 25 Mars prochain à WOIPPY). Puis pose la question : pourquoi ne pas se tourner vers le tourisme étranger car nous avons constaté lors d'un chapitre à COMMERCY qu'une délégation de Japonais était très intéressée pas les produits de "nos" terroirs et de "notre" savoir faire.

Réponse de la Présidente effectivement les régions peuvent faire cette démarche auprès des agences de voyages et s'il y a la possibilité, faire un chapitre exceptionnel qui servirait à faire connaître les Confréries.

Plusieurs confréries nous font savoir qu'elles aussi participent à des œuvres caritatives.

La confrérie du Pithiviers organise un repas dont les bénéfices sont entièrement reversés au Téléthon.

La Confrérie de la poule de Houdan nous informe qu'elle a participé au Salon de l'Agriculture faisant ainsi connaître ses produits et sa région. Les Confrérie du Kirch de Fougerolles, la Patate de Ronchamp et le Rillettes comtoises fumées de Port sur Saône y étaient en présentes en 2018.

L'Ambassade des Pays de Loire organise une journée conviviale sur l'hippodrome d'ANGERS et ce jour là, elle remettra un chèque à l'association des jockeys blessés ou handicapés.

La Confrérie des Rillauds d'Anjou et vins de Brissac organise depuis 4 ans un Open de Golf et les bénéfices sont reversés à l'association "Perce neige" créée par Lino Ventura.

Intervention de notre confrère De LUCA au sujet du fromage Camembert de Normandie au lait pasteurisé. (Affaire à suivre)

Les "Haricots de Soisson" depuis un certain temps, demandent le Label IGP mais à chaque fois il manque un nouveau document. Le Conseil Français est interpellé pour savoir s'il pourrait aider dans la démarche.

Réponse: Faites nous parvenir un dossier et nous allons essayer de vous aider. Henri-Pierre ajoute que dans le pays le Loire la Confrérie de l'Echalote a obtenu ce "label". Il demande aux Haricots de Soisson de se mettre en rapport avec elle qui pourra peut être leur apporter une aide.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les actions qui ont pour objet les décisions prises lors de l'Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries en date du 16 Mars 2019 à TOURCOING, doivent être sous peine d'échéance, être introduite par les opposants ou défaillants dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la notification par mail qui leur est faite à la diligence du bureau.

Solange MOREAU
Présidente

Jean-Pierre ROUSSEL
Secrétaire

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Conseil Français des Confréries

le samedi 16 Mars 2019 à TOURCOING (Nord)

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire concernant la modification des statuts

La présidente donne la parole au Vice Président Jean RUAULT, qui demande si tout le monde a bien reçu le projet de modifications des Statuts. Il précise que, suite à cette réception aucune observation ou modification n'ont été demandées. Suite à interpellation il est précisé à Michel DEVOT que ce projet de statuts a été validé 2 fois en Conseil d'Administration et qu'à ce jour nous devons le proposer tel quel à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Mis aux votes: contre 0 abstention : 3 Le projet est adopté.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les actions qui ont pour objet les décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Conseil Français des Confréries en date du 16 Mars 2019 à TOURCOING, doivent être sous peine d'échéance, être introduite par les opposants ou défaillants dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la notification par mail qui leur est faite à la diligence du bureau.

Solange MOREAU
Présidente

Jean-Pierre ROUSSEL
Secrétaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Conseil Français des Confréries

le samedi 16 Mars 2019 à TOURCOING (Nord)

Réunion du Conseil d'Administration pour l'élection des membres du bureau.

Les membres du Conseil d'Administration à jour de leur cotisation au 15 mars 2019, se présentent pour élarger le registre de présence.

Présents : Jean-Louis PIGNOT - Yves LEBRAT - Yolande BERZOZA - Solange MOREAU - Edmond-Louis SOMONEAU
Christian POYER - Laurent GANGLOFF - Annie GARNIER - Jean-Pierre ROUSSEL - Monique PETIT - Serge
BUCHARD - Philippe HALTERMAN - Alain SURET - Michel DEVOT - Jean-Paul BASSET - Jean RUAULT - Henri-
Pierre GAUTIER (17) Vincent De LUCA .

Pouvoirs : Michel MELLA à *Michel DEVOT* - Geneviève ESTIOT à *Solange MOREAU* - Georges JEGOU à *Jean-Pierre ROUSSEL* - Gérard PELLIGRINI à *Henri-Pierre GAUTIER* - Daniel BERTHELOT à *Jean RUAULT* (5) Alain SENECHAL à Vincent De LUCA - Ruben MARTINOVSKY pouvoir à Michel DEVOT non pris en compte car Michel avait déjà 1 pouvoir.

Membres du C.A. = 33 Quorum : 1/3 = 11

Membres présents ou représentés = 22 donc le quorum est atteint le Conseil d'Administration peut statuer.

Solange demande si parmi les membres du Conseil d'Administration, il y a des candidats pour venir compléter la liste des 8 candidats déjà déclarés. Aucun nouveau candidat. La Présidente nous présente donc la liste : Serge BUCHARD, Annie GARNIER, Henri-Pierre GAUTIER Georges JEGOU Solange MOREAU Jean-Pierre ROUSSEL Jean RUAULT Edmond-Louis SIMONEAU (Ne se représentent pas Michel DEVOT qui vient de prendre le poste de Président du Groupement de l'Île de France mais il précise qu'il reste au C.A. Geneviève ESTIOT pour raisons de santé et Ruben MARTINOVSKY.

La liste est mise au vote,

Contre: 0 Abstention: 2 La liste est adoptée à la majorité.

Les "élus" se retirent pour l'élection du bureau

Composition du nouveau Bureau : Présidente Solange MOREAU, Vice-présidents. Jean RUAULT et Georges JEGOU, Secrétaire Jean-Pierre ROUSSEL, Secrétaire-adjointe Annie GARNIER, Trésorier Henri-Pierre GAUTIER, Trésorier-adjoint Serge BUCHARD, Chargé de communication Edmond-Louis SIMONEAU.

Prochaine A.G en 2020 pour l'instant pas de date, aucune région ne s'est portée candidate (affaire à suivre)

Avant de clôturer cette matinée, Solange MOREAU a donné la parole à Maxime CABAYE et Doriane BECUE tous deux membres du Conseil Départemental du Nord, qui dans leur propos ont remercié les organisateurs de cette manifestation d'avoir choisie la *Région des Hauts de France pour cette Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries, servant ainsi de vitrine pour cette belle et accueillante Région.*

Clôture du Conseil d'Administration.

Les actions qui ont pour objet les décisions prises lors du Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries en date du 16 Mars 2019 à TOURCOING, doivent être sous peine d'échéance, être introduite par les opposants ou défaillants dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la notification par mail qui leur est faite à la diligence du bureau.

Solange MOREAU
Présidente

Jean-Pierre ROUSSEL
Secrétaire